

Mairie de La Brède

Conseil Municipal 8 avril 2019

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2019 – Note de synthèse

Le Conseil Municipal du 20 mars a délibéré sur le compte administratif, validant ainsi les comptes 2018. Il a également délibéré sur l'affectation des résultats 2018 et sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019.

La commission des finances s'est réunie le lundi 1^{er} avril pour examiner le projet de Budget 2019.

Le résultat de l'exercice 2018 en fonctionnement, (différence entre les recettes et les dépenses) est un excédent de 390 621 € auquel s'ajoute l'excédent des années antérieures d'un montant de 1 273 338 €, soit un résultat de clôture de 1 663 959 €.

En investissement, le résultat 2018 entre dépenses et recettes est un solde négatif de 106 368 € auquel il faut additionner le solde positif de 2017 de 183 016 €, ce qui donne un solde de + 76 648 €.

A cela, il faut rajouter les restes à réaliser (c'est à dire les dépenses d'investissement engagées en 2018 mais non encore payées et les recettes non encore perçues au 31 décembre) : ces RAR représentent un montant de – 743 746 € (1 036 400 € en dépenses – 292 654 € en recettes).

Le besoin réel de financement en investissement est donc de 667 098 € (743 746 € – 76 648 €), financé par prélèvement d'une partie de l'excédent de fonctionnement.

Ces résultats de l'exercice 2018 sont reportés sur le budget 2019.

Le projet de budget primitif 2018, se décompose comme suit :

1) Dépenses de fonctionnement :

- **Charges à caractère général : montant prévisionnel total de 1 498 300 € :**

- **Achats** de matières, fluides et fournitures dont les consommations d'énergie, l'eau, le carburant, les matériaux pour la voirie, les consommations d'entretien et petits matériels techniques, l'alimentation, les fournitures administratives, scolaires et périscolaires...

Estimation : 489 000 €

- **Prestations de services extérieures** avec notamment les locations de matériels (photocopieurs, véhicules ou gros outillage), les travaux d'entretien externalisés (espaces verts, terrains de sports, bâtiments, voiries, éclairage...), les assurances et contrats obligatoires (contrôles techniques, sécurité incendie, logiciels,..), les sorties et animations de l'accueil loisirs et de l'espace jeunes, prestations des associations pour les TAP,...

Estimation : 598 500 €

- **Frais, participations et honoraires divers** avec les indemnités au comptable et régisseurs, études, frais d'actes et de contentieux, publicités, publications et relations publiques, festivités, foires et salons, frais de transport bus (écoles), frais postaux, de télécommunications et bancaires, impôts et taxes...

Estimation : 406 500 €

- **Charges de personnel : montant prévisionnel total de 2 168 000 € :**
 - Rémunérations des personnels titulaires, contractuels, vacataires, régimes indemnitaires
Estimation : 1 478 500 €
 - Charges patronales et sociales, prévoyance et assurance du personnel (accidents du travail...), retraite...
Estimation : 649 500 €
 - Cotisations à divers organismes (formation, gestion des carrières...)
Estimation : 40 000 €

- **Charges de gestion courante : montant prévisionnel total de 335 500 € :**
 - Licences informatiques : 10 000 €
 - Indemnités et frais des élus :
Estimation : 112 500 €
 - Contributions obligatoires aux écoles privées et au syndicat d'énergie électrique :
Estimation : 57 000 €
 - Subventions aux associations, au centre communal d'action sociale et organismes divers :
Estimation : 156 000 €

- **Charges financières (intérêts des emprunts) : montant prévisionnel total de 110 000 €**

- **Charges exceptionnelles : montant prévisionnel total de 4 500 €**

- **Dépenses imprévues : montant prévisionnel total de 50 000 €**

Total des dépenses réelles de fonctionnement, 4 166 300 euros.

2) Recettes de fonctionnement

- **Produits des services : montant prévisionnel total de 430 000 € :**
 - Produits des services aux usagers : la cantine, l'accueil périscolaire, les accueils de loisirs, les entrées des festivités, les concessions du cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, la location de la salle des fêtes.

- **Impôts et taxes : montant prévisionnel total de 3 052 800 € :**
 - Impôts locaux (taxe habitation, foncier bâti et foncier non bâti) :
Estimation : 2 280 000 € (maintien des taux actuels)
 - Attribution de compensation de la taxe professionnelle (communauté de communes) : 523 296 €
 - Autres taxes (électricité, pylônes, marché, droits de mutation...) : 250 000 € environ

- **Dotations et participations : montant prévisionnel total de 935 000 € :**
 - Dotation globale de fonctionnement (Etat) :
Estimation : 747 000 €
 - Caisse d'allocations familiales (contrat enfance/jeunesse...) : 127 000 €
 - Autres dotations (passeports, CNI, recensement, attributions diverses) : 61 000 €

- **Autres : montant prévisionnel total de 13 750 € :**

Total des recettes réelles de fonctionnement, 4 433 000 euros environ.

3) Dépenses d'investissement

- **Opérations d'investissement : montant prévisionnel total de 1 800 000 € :**
 - **programme voirie** : pour un total de 612 000 € environ (cheminement doux pour assurer la liaison Armingas/bourg, Avignon, La Sauque, bief du moulin ...).
 - **programme aménagement du bourg** (150 000 €) : aménagement de l'avenue Edouard Capdeville (108 000 €), toilettes au parc de l'Espérance (42 000 €).
 - **programme acquisition de matériel** : 50 000 € avec des matériels informatiques, techniques et d'espaces verts, cuisine, mobilier et autres...
 - **programme enfouissement de réseaux et éclairage public** : 220 000 € (enfouissement télécom et éclairage public de l'avenue Charles de Gaulle, remplacement et extension d'éclairage (Place de l'église, Aliénor d'Aquitaine, Cante, Cassignols...).
 - **Programme établissements scolaires** : 310 000 €
Tableaux numériques, aménagement des cours de l'école élémentaire, sécurisation de l'entrée et du périmètre scolaire, huisseries de classes, programmateur de la chaudière, mobilier, jeu de cour pour l'école maternelle...
 - **programme bâtiments communaux** : 5 000 €
 - **programme équipements sportifs** : 330 000 € pour la maîtrise d'œuvre de la création d'un terrain de rugby au stade André Mabilie, la réfection du terrain d'honneur du football, la protection du sol du gymnase, divers matériels.
 - **Mairie** : 6 000 €
 - **Documents d'urbanisme** (finalisation de la révision du PLU) : 25 000 €
 - **Acquisitions foncières** (bassin de rétention des Cabernets...) : 92 000 €
- **Restes à réaliser (RAR) : montant total de 1 036 400 €** : solde des opérations de 2018 à payer.
- **Emprunt : montant prévisionnel total de 340 000 €** : remboursement du capital d'emprunt.
- **Dépenses imprévues en investissement : 50 500 €**

Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice : 2 190 500 €.

4) Recettes d'investissement

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 667 098 € (solde d'exécution reporté)
- FCTVA, fonction des dépenses d'investissement 2017 : 118 454 € ;
- Taxe d'aménagement, 150 000 € estimés ;
- Subventions d'investissement : 260 000 € pour les nouvelles opérations
- RAR de 2018 en recettes : 292 654 €
- Emprunt nouveau : 400 000 €
- Excédent d'investissement reporté de l'exercice 2017 : 76 648 €
- Amortissement des immobilisations : 238 235 €

Total des recettes réelles d'investissement : 1 595 500 €.

Virement de la section de fonctionnement : 1 025 465 €